

Le contenu de cette fiche synthèse résume les principales préoccupations de huit personnes LGBTQ invitées à participer à un atelier réflexif organisé par le Partenariat de recherche SAVIE-LGBTQ en juin 2017 afin de documenter les savoirs expérientiels relatifs à la sphère de vie familiale. Ces personnes ont témoigné de leurs réalités familiales et de celles de leur entourage de la diversité. Les propos recueillis seront principalement utilisés à des fins d'élaboration de matériel de recherche, en plus des recensions d'écrits*.

LES FAMILLES DE LA DIVERSITÉ

Annie Vaillancourt, co-chercheure responsable de la mobilisation des connaissances
Projet de recherche SAVIE-LGBTQ, sous la direction de Line Chamberland

Il y a celle qu'on choisit et celle qu'on ne choisit pas : la famille qu'on fonde seul.e ou avec une autre personne, puis la famille qui nous a vu grandir. Lorsqu'il est question de vécu familial, les préoccupations des personnes LGBTQ (lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans ou queer) ne sont pas les mêmes si elles réfèrent à 1) la famille qu'elles forment seules ou avec un autre parent ou 2) à leur famille d'origine.

Les préoccupations des personnes de la diversité ne sont pas les mêmes non plus lorsqu'elles témoignent du vécu de familles fondées dans un contexte LGBTQ (comprenant des parents de même sexe ou trans) ou qui se sont formées avant le coming-out d'un parent LGBTQ ou la transition d'un parent trans. Par exemple, les familles qui vivent la sortie du placard d'un parent ou sa transition ont à traverser des périodes d'adaptation importantes. Le parent LGBTQ peut alors être sujet à la discrimination et au rejet. Il n'y a pas si longtemps, les personnes trans qui contestaient les modalités de garde devant les tribunaux perdaient d'ailleurs la garde de leurs enfants. Le premier jugement favorable à un parent trans dans ce contexte remonte seulement à 2015. Précisons aussi, au sujet des parents trans, que les appellations « père » et « mère » ne peuvent toujours pas à ce jour être modifiées sur l'acte de naissance des enfants si ces derniers sont nés avant le processus de transition (ex. une femme trans porte encore le statut de père des enfants).

Les préoccupations ne sont pas les mêmes non plus selon 1) le genre des individus (reconnu ou non) : masculin, féminin ou non binaire (se dit d'une personne qui ne se sent pas d'un genre en particulier ou qui conteste le fait que le genre se résume à deux catégories mutuellement exclusives, masculines ou féminines) ou 2) leur orientation sexuelle. Les personnes bisexuelles et pansexuelles, par exemple, font face à des préjugés importants lorsqu'elles veulent adopter des enfants. Des intervenant.e.s questionnent, entre autres, la stabilité de leur vie de couple. Enfin, les préoccupations des familles de la diversité varient aussi selon leur culture familiale, leur milieu de vie, leur âge et leur situation économique.

*Le déroulement de cet atelier réflexif a été inspiré d'un modèle développé par l'équipe **Vieillesse, exclusions sociales et solidarité (VIES, FRQSC)** qui a fait ressortir sept dimensions d'inclusion/exclusion principales : 1) symbolique, 2) identitaire, 3) sociopolitique, 4) institutionnelle, 5) économique, 6) relationnelle (liens sociaux significatifs) et 7) territoriale. Les participant.e.s à cet atelier ont été invité.e.s à s'exprimer à la lumière de ces sept dimensions.

Les préoccupations relatives à la sphère de vie familiale diffèrent donc beaucoup d'une personne à l'autre, parce qu'il n'y a pas qu'un seul modèle familial LGBTQ type, mais bien une diversité de configurations familiales et de particularités qui pourraient, mises ensemble, être représentées sous la forme d'une grande mosaïque colorée, comme le disent si bien les principales concernées.

Dans cette fiche synthèse, nous explorerons principalement le vécu des familles « choisies » (de la diversité) et, en survol, celui des familles d'origine.

Les préoccupations relatives à la sphère de vie familiale diffèrent beaucoup d'une personne à l'autre, parce qu'il n'y a pas qu'un seul modèle familial LGBTQ type.

Les familles de la diversité

Le processus permettant de fonder une famille en contexte LGBTQ est souvent long et fastidieux. Il est aussi, dans la très grande majorité des cas, le résultat d'une décision mûrement réfléchie.

La **procréation médicalement assistée (PMA)**, par exemple, nécessite un suivi médical. Il est rare qu'une femme - ou un homme trans - « tombe » enceinte du premier coup. Les personnes qui optent pour la PMA entrent donc dans un long marathon de procédures engendrant des hauts et des bas émotionnels importants (de l'espoir à la déception, jusqu'à ce qu'il y ait enfin, on l'espère, une grossesse). Certaines personnes vivant loin des grands centres ont à parcourir de longues distances pour accéder à ces services tout en menant à bien leurs obligations habituelles (ex. professionnelles). Cette situation a d'ailleurs été qualifiée de « ferti-rallye » par une jeune maman de la Gaspésie. Ajoutons à ce défi relatif à la vie en région les coûts associés aux déplacements pour se présenter aux rendez-vous médicaux. Les personnes trans ont, pour leur part, à faire face à des défis supplémentaires. La Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) ne couvre pas, par exemple, les frais associés à la conservation de gamètes prises avant leur processus de transition. Elles doivent payer cher pour se prévaloir de ce service.

Les hommes gais, bisexuels ou queer, de même que les femmes et les hommes trans qui sont devenus infertiles avec leur transition, n'ont pas beaucoup d'autres options que l'adoption ou la coparentalité. Hormis celle de recourir à la méthode que l'on nomme **gestation pour autrui (GPA)** qui consiste à faire appel à une femme (connue ou non) pour porter son enfant. Précisons qu'au Québec, le recours à la GPA est légal; ce qui ne l'est pas, c'est de rémunérer les femmes porteuses. Les femmes lesbiennes, bisexuelles ou queer peuvent, quant à elles, avoir recours à la « **procréation amicalement assistée** » (PAA). Il s'agit dans ce cas de faire appel à un proche pour concevoir un enfant.

Les personnes de la diversité qui souhaitent **adopter** un enfant peuvent passer par le **programme banque-mixte** des centres intégrés de santé et de services sociaux. Ce programme concerne les enfants à hauts risques d'abandon ou dont les parents sont incapables de répondre à leurs besoins. Ce programme vise à ce qu'ils soient placés le plus tôt possible dans une famille d'accueil stable dans une perspective d'adoption. Les personnes qui se tournent vers la banque-mixte portent temporairement le statut de familles d'accueil et doivent composer avec le risque de voir l'enfant retourner dans sa famille biologique, jusqu'à ce que l'adoption ou le placement à majorité soit prononcé. Plusieurs d'entre elles seront éventuellement admissibles à l'adoption ou à un placement à majorité, mais avant cela, elles auront à collaborer avec la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) pour tout ce qui concerne les soins à l'enfant et son éducation. Entre autres règles à respecter au cours de cette période, notons qu'elles doivent habiter dans la même région que la DPJ qui suit l'enfant.

Soulignons enfin que l'**adoption internationale** est peu envisageable pour les personnes de la diversité, puisque les lois des pays ouverts à cette forme d'adoption ne leur permettent pas à ce jour d'adopter en tant que personnes LGBTQ.

Bref, fonder une famille n'est pas aussi facile pour les personnes de la diversité que pour les personnes hétérosexuelles cisgenres (se dit d'une personne qui s'identifie au genre qui lui a été assigné à la naissance - par opposition au terme « trans ») dites fertiles. Sans compter que ces dernières n'ont pas à jongler avec les **préjugés**, les **stéréotypes** et la **discrimination** qui

viennent souvent de pair avec la parentalité LGBTQ parce que les parents de la diversité doivent être « out » pratiquement tout le temps : à l'école des enfants, au travail, à l'hôpital, etc.

Préjugés, stéréotypes et discrimination

Bien des gens associent encore la parentalité à la biologie : « ce ne sont pas de vraies familles », « l'enfant n'aura pas de père ou de mère, il lui manquera quelque chose », « qui est la vraie maman ou le vrai papa ? », « est-ce que l'enfant se développera normalement ? », sont des propos parfois entendus par les parents LGBTQ, même dans les milieux de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Ces *a priori* négatifs et l'impression d'être scrutés par moments ou mis « sous une loupe » peuvent engendrer des sentiments insécurisants comme celui de **devoir faire mieux et plus que les autres parents**. Lorsque l'enfant se retrouve en situation problématique (ce qui arrive à tous les enfants un jour ou l'autre), certains intervenant.e.s peuvent penser que l'enfant agit ainsi en raison de sa structure familiale, alors que la situation n'a rien à voir avec l'orientation sexuelle ou l'identité de genre de ses parents.

Tout cela réfère au concept d'**hétéronormativité**. La société québécoise actuelle est construite autour du modèle hétérosexuel cisgenre. La présomption d'hétérosexualité est monnaie courante. Ce qui diffère de la norme est souvent invisibilisé ou oublié des discussions et documents importants, notamment en matière de parentalité. Plusieurs formulaires, certificats, rapports ou politiques officielles portent encore les mentions « père » et « mère » plutôt que « parent », un terme plus inclusif. Les cours prénataux sont encore souvent axés sur le modèle traditionnel et de nombreux services offerts aux personnes LGBTQ, particulièrement aux personnes trans, ne tiennent pas compte de leurs réalités.

Sans compter que les **stéréotypes de genre** peuvent aussi occasionner des situations d'exclusion. Certaines personnes pensent encore que deux femmes ne peuvent éduquer adéquatement un garçon ou qu'une femme considérée moins « féminine » ne sera pas en mesure de bien prendre soin d'une petite fille (et vice-versa). Les préjugés concernant les manifestations d'affection, par exemple, moins associées aux hommes en Occident, amènent aussi à penser que deux pères n'ont pas les habilités nécessaires pour bien prendre soin d'un enfant. D'où l'importance de voir plus de modèles parentaux

Ce qui diffère de la norme est souvent invisibilisé ou oublié des discussions et documents importants, notamment en matière de parentalité.

diversifiés et de personnes de genres moins stéréotypés dans la sphère publique et les émissions télévisées. À quand des princes habillés en rose et des superhéroïnes musclées ou des familles composées de parents LGBTQ dans les émissions pour enfants et adolescent.e.s, par exemple ? Aussi, peu de personnalités incarnent la parentalité LGBTQ. Pour faire tomber les préjugés, celle-ci doit impérativement être normalisée et donc mise de l'avant dans la sphère publique.

Le vécu des minorités ethnoculturelles

Les parents de la diversité provenant de minorités ethnoculturelles sont, pour leur part, à risque d'être stigmatisés en raison de leur statut de familles LGBTQ et de leurs origines ou de leur couleur de peau. Ils peuvent être à la fois aux prises avec des problèmes d'homophobie (biphobie ou transphobie) et de racisme. Certains d'entre eux ont aussi à composer avec la désapprobation de leur famille d'origine qui découle parfois de leur appartenance à une religion particulière,

plus conservatrice. Dans ce contexte, ils peuvent prendre la décision d'éviter de leur demander de l'aide ou de les voir régulièrement afin de ne pas subir leurs commentaires et comportements homophobes, lesbophobes, biphobes ou transphobes. Cette mise à distance volontaire du milieu familial est parfois observée aussi chez les personnes LGBTQ qui ne sont pas issues de minorités ethnoculturelles, mais qui ont des parents plus conservateurs.

Mentionnons par ailleurs qu'au Québec, peu de donneurs de sperme sont racisés. Les personnes souhaitant mettre au monde un enfant qui leur ressemble physiquement sont portées à se tourner vers les banques de sperme américaines.

Enfin, pour éviter l'exclusion et « se fondre davantage dans la masse », certaines personnes LGBTQ issues de minorités ethnoculturelles LGBTQ préfèrent vivre en ville plutôt qu'en région, là où leurs caractéristiques physiques ou leurs origines détonnent moins.

Au Québec, peu de donneurs de sperme sont racisés. Les personnes souhaitant mettre au monde un enfant qui leur ressemble physiquement sont portées à se tourner vers les banques de sperme américaines.

Pistes de solutions visant à favoriser l'inclusion des familles de la diversité

- L'éducation (offrir de la formation aux étudiant.e.s, aux intervenant.e.s et aux décideur.e.s) afin de contrer les préjugés et d'offrir des services plus adaptés;
- La sensibilisation (pour rejoindre le grand public);
- Remboursement des services de procréation assistée;
- Encadrement légal de la gestation pour autrui;
- L'adaptation des services aux familles de la diversité (ex. faciliter l'accès au lait maternisé, produire des formulaires non genrés - seulement 15% des Commissions scolaires au Québec auraient modifié leurs formulaires à ce jour);
- Élargir l'offre de service de procréation assistée en région;
- Favoriser le développement de réseaux comme le Réseau des alliés de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine de la Direction de la santé publique : tous les membres reçoivent une formation sur les réalités LGBTQ de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ);
- Soutenir davantage les organismes communautaires qui favorisent le réseautage et militent pour les droits des personnes LGBTQ;
- Enfin, comme le disent si bien les principales concernées, il faut savoir que « l'inclusion passe par des mouvements citoyens favorables aux familles LGBTQ et plus de modèles positifs ».

Les réalités méconnues

Le terme pluriparentalité désigne les familles au sein desquelles les rôles parentaux sont joués par plus de deux personnes. À ce jour, au Québec, seulement deux individus peuvent être reconnus légalement comme parents, qu'ils soient LGBTQ ou non (ex. les « beaux-parents » de familles recomposées ne peuvent être reconnus officiellement comme parents).

Dans les familles LGBTQ, les familles pluriparentales peuvent également être des familles composées de trois personnes ou plus qui sont impliquées dans le projet parental ou des personnes polyamoureuses. Quand on parle de polyamour, on réfère

à des relations affectives et sexuelles consensuelles entre plus de deux personnes. Ces familles peuvent être particulièrement sujettes aux préjugés et à la stigmatisation. Pourtant, pour ces familles comme pour toutes les familles pluriparentales (LGBTQ ou non), l'adage « ça prend tout un village pour élever un enfant » pourrait être pris en compte. Les communautés autochtones et plusieurs autres collectivités à travers le monde ont cette philosophie et la mettent en pratique. Cette façon de concevoir les choses peut être vue comme un filet de sécurité et des modèles importants ou des liens d'attachement supplémentaires pour les enfants.

Le co-allaitement est une autre réalité méconnue qui permet à la mère qui n'a pas porté l'enfant de produire du lait elle aussi grâce à la prise de médicaments. Plusieurs personnes ne savent pas qu'elles peuvent se prévaloir de cette offre de service. Démystifier cette pratique et ses apports permettrait de la normaliser et d'en faciliter l'accès.

À ce jour, au Québec, seulement deux individus peuvent être reconnus légalement comme parents, qu'ils soient LGBTQ ou non.

Les familles de la diversité déconstruisent donc souvent les normes et préjugés relatifs aux genres et aux configurations familiales généralement en vigueur au Québec. Elles invitent la population à réfléchir et à agir autrement.

Les familles d'origine

Concernant les familles d'origine, plusieurs personnes LGBTQ disent avoir de la difficulté à maintenir des liens avec elles lorsqu'elles ne respectent pas leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. Les personnes de la diversité ont besoin de se sentir acceptées par leurs parents, leur fratrie, leur famille élargie, etc., puis aimées au même titre que n'importe quelle autre personne. Malheureusement, certaines d'entre elles sont encore aux prises avec des situations de rejet familial, entendent ou voient dans leur famille d'origine des commentaires et comportements homophobes, lesbophobes, biphobes ou transphobes, et sont portées à s'exclure elles-mêmes lorsque leur milieu familial ne les accepte pas comme elles sont (si elles n'ont pas déjà été exclues).

Pour pallier ce problème, il n'y a pas beaucoup d'autres solutions à première vue que l'éducation et la sensibilisation. Nous en saurons davantage dans le cadre de notre enquête auprès de milliers de Québécois.es de la diversité. À suivre !

Remerciements

Le Partenariat de recherche Savoirs sur l'inclusion et l'exclusion des personnes LGBTQ (SAVIE-LGBTQ) tient à remercier toutes les personnes qui ont partagé leurs savoirs expérientiels au cours de cet atelier réflexif et les organismes suivants qui lui ont référé des participant.e.s :



Pour plus d'information sur le projet
Savoirs sur l'inclusion et l'exclusion des personnes LGBTQ (SAVIE-LGBTQ)
de la Chaire de recherche sur l'homophobie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) :
savie-lgbtq.uqam.ca

La recherche SAVIE-LGBTQ a été rendue possible grâce au financement du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et aux contributions des partenaires et organismes associés au projet SAVIE-LGBTQ.